

Assemblée Générale du Foyer Socio-Educatif du collège Julie Victoire Daubié

Présents :

Adultes : M Boumendjel (Principal), M Compas (Principal Adjoint), Mme Benureau (présidente du FSE), M Juvin (Trésorier), Mme Morisseau (vice-trésorière), Mme Violain (secrétaire), Mme Gabaldo (professeur en ULIS), Mme Darribéhaude (professeur de Français, responsable du Club « Tricot » du FSE), M OLIVIER (parent d'élève).

Elèves : 2 élèves en classe de 5eme, 10 élèves en classe de 4eme et 10 élèves en classe de 3eme.

(Soit un total de **24 élèves** présents et **9 adultes**)

Bilan de l'année 2018-2019 :

Actions créatrices de bénéfices :

- Ouverture de la Cafet' tous les jours à la récréation du matin (de 9H50 à 10H10), avec vente de goûter (brioches, crêpes et jus de fruits en brique).
2 professeurs volontaires et un groupe d'élèves (durant leur semaine de responsabilité) tiennent la Cafet'. En l'absence d'élèves volontaires, la Cafet' n'est pas ouverte.
(Bénéfice financier : environ 700 €)
- Action Photo de classe en septembre (Bénéfice financier : environ 2 200 €)
- Action chocolat de Noël, en décembre (Bénéfice financier : environ 1800 €)
- Action vente de sucettes en chocolat (avril) à la Cafet' lors de la récréation du matin
- Action Madeleine Bijou (mars/avril) (Bénéfice : environ 1 100 €)

Toutes ces actions de vente permettent de financer les projets pour les élèves.

La plus grande source de bénéfice du FSE reste l'adhésion des élèves. (Bénéfice : 2 400 € environ)
(Cf. Bilan Financier)

Une cotisation de 6 € est demandée lors de l'adhésion et un goûter (d'une valeur de 0,50€ est offert à l'adhérent).
Le 2eme enfant d'une même famille paye une cotisation de 4 €. L'adhésion du 3eme enfant est gratuite.

Actions gratuites (grâce aux bénévoles des enseignants volontaires) proposées tout au long de l'année aux élèves adhérents

Club du midi :

- Tricot (avec Mme Darribéhaude) (1 fois / semaine)
- Echec (avec M Cotten) (1 fois / semaine)
- Pâte Fimo (avec Mme Michon) (1 fois / semaine)
- Ludothèque (avec la présence des services civiques) (4 fois / semaine)

Autres actions :

- Atelier « Shifoumi » (Animation et location de jeu: <https://www.shifoumi.fr/>) grâce à la présence de Geoffrey Bourguine (1 fois/mois). (Grâce à une participation financière du FSE, Geoffrey anime le midi un atelier de jeux (jeux en bois, jeux de société qu'il renouvelle à chaque fois pour faire découvrir des nouveaux jeux aux élèves). L'atelier a lieu dans la salle d'étude surveillée et sur la cours (sous le préau pour les jeux en bois) au vue du grand nombre d'élèves présents.
- Exposition d'œuvre d'élèves du collège JVD dans la salle du Foyer (avec Mme Culos)

Le financement pour les élèves adhérents lorsqu'ils participent à un projet payant :

- pour un long séjour (4 à 5 jours) à l'étranger : le FSE rembourse 40 €/élève sur le prix du séjour
- pour un long séjour en France : le FSE rembourse 30 €/élève
- pour un court séjour (2 à 3 jours) : le FSE rembourse : 20 €/élève
- pour une sortie payante à la journée : le FSE rembourse 10 €/élève

Par exemple : un élève de 4ème a payé une cotisation de 6 €

Durant l'année scolaire 2018-2019, il a passé son PSC1 et il a bénéficié d'un remboursement de 15 € du FSE, il a participé à la sortie pluridisciplinaire au Futuroscope et il a bénéficié d'un remboursement de 10 €, s'il était éco-référent et qu'il est allé en séjour pédagogique dans les Pyrénées, il a bénéficié d'un remboursement de 30 € sur le prix de son séjour.

Il a donc dépensé 6 € lors de son adhésion, et il a été remboursé de 55 €.

Le montant remboursé aux familles est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de sorties proposées par le collège et en fonction du nombre d'élèves adhérents au FSE. Les comptes du FSE devant toujours rester à l'équilibre !

Les dépenses du FSE :

- Achat des jeux d'échec pour le Club échec.
- Financement des interventions « Shifoumi » de Geoffrey
- Aide aux familles pour le financement du séjour pédagogique en Angleterre (3ème)
- Aide aux familles pour le financement de la sortie pédagogique au Futuroscope (4ème)
- Aide aux familles pour le financement du PSC1 (4ème)
- Aide aux familles pour le financement du séjour pédagogique des éco-référents (tous niveaux confondus)

Don exceptionnel de l'APEJ pour le FSE :

Lors de la fermeture de l'APEJ, l'association a reversé de l'argent pour le FSE du collège Julie Victoire Daubié. Le FSE remercie grandement l'APEJ pour ce don.

Discussion et vote avec les élèves présents pour évaluation le fonctionnement de la Cafet.

* Question : Voulez vous que la cafet soit ouverte à chaque récréation de 9H50 à 10H10 comme les années précédentes ? 24 OUI 0 Abstention 0 NON

* Question : Acceptez vous que des élèves seront responsables de l'ouverture de la cafet lors de leur semaine de responsabilité comme l'année précédente ? 23 OUI 1 Abstention 0 NON

Les enseignants proposent de peut être changer les produits proposés à la cafet (crêpes , brioches et briques de jus de fruits en 2018/2019)

* Question : Accepteriez vous que l'on change la nourriture proposée à la cafet ?
 6 OUI 16 Sans avis sur la question 2 NON

Après discussion avec les élèves des idées émerges :

Proposition d'un « goûter exceptionnel » une fois pas mois.

Par exemple, un morceau de pain frais (type baguette) avec des carreaux de chocolat ou des fruits frais.

* Question : Aimeriez vous parfois (1 fois par mois par exemple) manger du « pain/chocolat » ?
 10 OUI 10 Sans avis sur la question 4 NON

* Question : Aimeriez vous parfois manger des fruits? 18 OUI 0 Sans opinion 6 NON

* Question : Aimeriez vous manger des pommes ? 17 élèves pour sur 24
Aimeriez vous manger des bananes ? 12 élèves pour sur 24

Il est donc décidé de proposer parfois (avec des achats en petites quantités pour démarrer) des fruits, type pommes ou bananes, à la cafet.

Discussion autour des boissons proposées.

En 2018/2019, la cafet proposait des briquettes de jus de fruits (orange, raisin, multifruits...)

Le collège étant inscrit dans une démarche de développement durable, il entre aussi dans une réflexion globale autour de la quantité de déchet occasionnée par la vie au collège.

Il est donc important de réfléchir à un autre moyen de proposer des boissons à la cafet pour réduire la quantité de déchet (briquette + paille).

Des propositions d'élèves émergent :

Le FSE pourrait acheter du jus de fruits produit localement dans des « Bib » de 3L.

Ce contenant (au format 3L) générerait moins de déchet.

Ce contenant (au format bag) permettrait de ne pas perdre de produit, même si les 3L ne sont pas bus le jour même. Un bag ouvert peut se conserver un mois.

Il est donc envisagé par les élèves d'utiliser les verres « Ecocup » du collège Julie Victoire Daubié.

Le collège possède un grand nombre suffisant de verres réutilisables. Ils sont déjà proposés à la vente au FSE.

Il est donc envisagé que pour l'année 2019/2020, la cafet proposera du jus de fruits au verre.

Les adhérents pourraient acheter un verre « ecocup » au logo du collège lors de leur premier achat d'une boisson.

Un évier est disponible dans la salle du FSE, pour nettoyer les verres.

Il reste encore à optimiser l'organisation du nettoyage des verres (avec présence d'éponges, de produits vaisselles et de torchons). Mais l'idée proposée par les élèves semblent réalisables.

*Question : Seriez vous d'accord pour proposer à la vente les gobelets réutilisables dans le but de servir du jus de fruits en « bag » (= bib de 3L) ? 22 élèves POUR sur 24

Élections des nouveaux membres du bureau du FSE :

Mme Benureau : présidente (élue à l'unanimité = 33 voix POUR)

Mme Morrisseau : vice-présidente (élue à l'unanimité = 33 voix POUR)

M Juvin : trésorier (élu à l'unanimité = 33 voix POUR)

Mme Violain : secrétaire (élue à l'unanimité = 33 voix POUR)

Élections de 6 vice - trésoriers élèves pour accompagner M Juvin.

(2 élèves par trimestre sont nécessaires pour

- compter la monnaie de la cafet,
- tamponner les chèques reçus par le FSE lors des adhésions ou lors d'achat de cartes pour la cafet
- faire les comptes des sommes perçues (chèques ou espèces)

9 élèves se sont présentés pour le poste de vice-trésorier.

Hadrien, Rose, Léo, Noé, Samuel, Maxime, Mathis, Basile, Nathan

Après vote à main levée des élèves

les élèves élus vice-trésoriers sont : *Hadrien, Rose, Léo, Noé, Samuel et Nathan*

La carte d'adhésion :

Le FSE repart sur le même fonctionnement que l'année passée.

Une carte d'adhésion au FSE sera fourni à chaque adhérent.

Cette carte permet à l'élève de bénéficier d'un goûter gratuit d'une valeur de 0,50€.

Il doit présenter sa carte pour accéder aux différents Club proposés le midi (entre 12H et 14H).

Cette carte lui donne accès à la cafet et au club Ludothèque (qui ne pourra être ouvert que grâce à la présence de services civiques au sein du collège).

Une date limite d'adhésion est indiquée sur le bulletin d'inscription. Après cette date, il n'est plus possible de devenir adhérent du Foyer pour l'année scolaire en cours.